

# Portes Infos

Le journal - N° 27 - Octobre 2011

PHOTO DE COUVERTURE :  
INAUGURATION DE LA SALLE  
MULTI-ACTIVITÉS p 14-15



## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.

### À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

### Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

[www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

## LA PITCHOULINE

### La Structure multi-accueil petite enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

### Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Animation : mardi et vendredi de 8h30 à 11h30. Permanence : mardi de 13h30 à 16h30.

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

## CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain  
Tél. : 04 75 57 83 83

### Permanences premier accueil

Le mardi de 14h à 17h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9h à 12h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

### Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h sur inscription au 04 75 57 83 83.

### Centre de planification

Consultation médicale et conseil conjugal sur rendez-vous : 04 75 57 83 79  
Permanences :

- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9h à 12h45 et 14h à 18h30. Fermeture le jeudi matin.  
Tél. : 04 75 57 00 96

## DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 14h à 17h30.

Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

## POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.  
Tél. : 04 75 57 81 90.

En dehors de ces heures, faire le 17.

## PHARMACIES DE GARDE

### OCTOBRE

Samedi 29, lundi 31 : Gauthier

### NOVEMBRE

Samedi 5, lundi 7 : Chœur

Samedi 12, lundi 14 : Les Cèdres

Samedi 19, lundi 21 : Gauthier

Samedi 26, lundi 28 : Chœur

## PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé  
rue Francis Jourdain

### Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

### Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14h à 17h

### Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14h 0 à 17h

### Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h

### Femmes solidaires

04 75 57 02 41, le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h

### REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9h à 11h

### Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur), le mercredi de 10h à 12h

### AIRE

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38, le mercredi de 14h à 16h

### CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1<sup>er</sup> lundi du mois de 17h30 à 19h

## GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2<sup>e</sup> étage.

## CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, Vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra ses permanences en mairie de 9h à 10h les jeudis 10 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.

## PERMANENCES DES ÉLUS

**Pierre Trapier**, maire.

Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

**Raymond Rinaldi**, 1<sup>er</sup> adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30

**Marjolaine Borde**, 2<sup>e</sup> adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au : 04 75 57 95 15

**Claude Campagne**, 3<sup>e</sup> adjoint.

(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

**Jocelyne Couriol**, 4<sup>e</sup> adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

**Jean-Michel Bochaton**, 5<sup>e</sup> adjoint.

(Emploi, économie, insertion, inter-communalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

**Martine Guillermin**, 6<sup>e</sup> adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

**Gérard Laurent-Bourge**, 7<sup>e</sup> adjoint.

(Finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

**Sandrine Augier-Colomb**, 8<sup>e</sup> adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

**Gérard Merland**,

conseiller municipal délégué. (Enseignement), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le mardi de 16h30 à 18h30

**Gérard Sagnard**,

conseiller municipal délégué. (Travaux et marchés publics)

Magazine d'informations municipales.

Directeur de la publication :

Pierre Trapier.

Journaliste : Bernard Fillet.

Photos : Yann Etienne.

Conception graphique et mise en page :

Agnès Molières.

Imprimerie : Public Imprim,

tél. : 04 72 50 31 58.

Distribution : Distribal Chomel Patrick,

tél. : 04 75 41 37 34

## Mettre l'Humain, au cœur des débats

Pour la première fois sous la V<sup>ème</sup> République, le vote des grands électeurs du 25 septembre dernier a fait basculer le Sénat à gauche à l'occasion du renouvellement de la moitié des sièges. S'il était forcément fatal que les élus les plus proches des gens traduisent leur colère contre la réforme des collectivités territoriales, on retiendra que le nouveau président du Sénat a d'emblée demandé au Gouvernement un "moratoire" sur la réforme territoriale, source selon lui, d'un "réel mécontentement" chez les élus locaux.

Cette réflexion de bon sens devrait, espérons le, interpeller le Gouvernement et les préfets chargés de définir la nouvelle carte territoriale qui vise à regrouper des intercommunalités à marche forcée sans tenir compte des bassins de vie.

Comme vous le constaterez dans ce numéro, le mois de septembre a été riche en événements et en débats sur la commune. L'équipe municipale entend placer l'Humain au cœur de ses projets dans un contexte national où les solidarités et les égoïsmes s'affrontent. Je voudrais à ce sujet vous livrer un exemple qui doit amener tous ceux attachés à la justice sociale à réagir.

La commune et le CCAS finalisent le projet de l'épicerie sociale et solidaire qui permettra à des familles portoises d'être accompagnées par un travailleur social et d'accéder pour un temps donné à l'aide alimentaire. Nous venons d'apprendre que le programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD), est menacé... Le PEAD est un fonds de 480 millions d'euros qui a pour vocation de redistribuer aux plus pauvres de l'aide alimentaire. Selon les banques alimentaires, la Croix Rouge Française, les Restos du Cœur et le Secours Populaire, principaux bénéficiaires en France du PEAD, le fonds européen réduit de 480 millions à 113 millions d'euros ne permettrait plus aux associations d'assurer leur fonction. En France, c'est 113 millions de repas distribués chaque année et c'est aussi une des filières alimentaires nécessaires au fonctionnement des épiceries sociales.



Cet exemple en dit long sur l'inhumanité d'une Europe qui se soumet aux marchés financiers. Il n'y a pas d'argent pour les affamés que cette Europe produit, mais on en trouvera dans quelques jours pour recapitaliser les banques qui nous mettent à genoux. Où est l'Humain dans tout cela ?

*Pierre Trapier,  
Maire de Portes-lès-Valence*

## Les enseignants reçus en mairie.

### Une tradition après la rentrée des classes

C'est désormais une tradition : quelques jours après la rentrée des classes, les enseignants de la commune sont reçus par la municipalité.



Cette réception se déroula le jeudi 15 septembre en présence de Pierre Trapier, maire, Gérard Laurent-Bourge, Martine Guillermin, maire-adjoints, Marie-France Muhieddine, Huguette Hely, conseillères municipales.

Elle permet de faire connaissance avec toutes les équipes des enseignants, tant du primaire que de la maternelle, et notamment les nouveaux arrivés (\*), ainsi qu'avec le personnel communal en charge de cette question qui,

comme le rappela le maire, est une priorité pour l'équipe municipale. Preuve en est la série de travaux effectués dans les écoles et la création de l'USEP.

Gérard Merland, conseiller municipal délégué à l'enseignement, revint sur les « bonnes conditions de rentrée à Portes, malgré un contexte national de suppression de postes » et Yoann Chauvin, syndicaliste au SNUIPP-FSU, insista sur « la nécessaire mobilisation des enseignants pour défendre et promouvoir le service public ».

(\* *Nouveaux professeurs*

*Maternelles :*

- *Anatole France : M. Harbonnier, Mme Voet,*  
- *Jean Moulin : Mmes Serre et Valette*

*Elémentaires :*

- *Fernand Léger : Mmes Voet et Keller,*  
- *Joliot Curie : M. Goudoffre*  
- *Voltaire : Mmes Maurin et Jacquot*  
- *et Melle Pincherin*

## Un funérarium à Portes-lès-Valence

Mardi 6 septembre était inauguré le funérarium géré par les établissements Vallon, situé près du nouveau cimetière, en présence de plusieurs centaines de personnes de Portes-lès-Valence et du Valentinois.

Il faut dire que cet équipement, à l'architect-

ture moderne, était attendu. C'est en effet depuis 13 ans, que ce projet chemine dans la tête de Patrice Vallon, le PDG des établissements du même nom, situés à Montmeyran, Crest et auparavant rue Jean Jaurès à Portes. Convié en 2004 à une réunion concernant la

création du nouveau cimetière, Patrice Vallon n'avait pas eu le droit à la parole... et de rajouter, non sans humour, « j'étais certes, en ce temps là un gamin »...

Mais, comme l'affirma Patrice Vallon, « tout s'est accéléré quand M. Trapier, conscient de la nécessité d'une chambre funéraire a pris la

tête de la municipalité » en mars 2008. Il a donc tenu à remercier le maire, son 1er adjoint, Raymond Rinaldi qui ont décidé de lui faire confiance et de tout mettre en œuvre pour que ce nouveau service, fourni aux habitants de Portes-lès-Valence, réponde à leurs attentes.

« La nécessité d'une chambre funéraire est rapidement devenue indispensable pour répondre aux besoins des familles. Les mentalités et la prise en charge des défunts ont beaucoup évolué et nous devons pouvoir proposer un lieu propice au recueillement afin d'adoucir la peine de ceux qui restent ».

Pierre Trapier, maire, quant à lui salua « la qualité des services proposés par Vallon, cette PME dont les savoir-faire sont reconnus ».

Pour plus de renseignements : [www.ets-vallon.fr](http://www.ets-vallon.fr)  
ou au magasin funérarium,  
avenue de la Résistance, Tél : 04 75 57 33 10



# La "230" voisine de la "Bourbonnais"

## Un don du "Train-Train" à la municipalité dans le hall de la mairie

**Les poissons de l'aquarium du hall de la mairie frétilent d'aise. Ils s'ennuient moins. Deux locos à la place d'une ! Car désormais, de l'autre côté de la légendaire "Bourbonnais", don d'Aristide Sayn en 2003, est installée depuis mi-septembre la non moins légendaire PLM type 230. A elles deux, deux tiers de l'histoire de la traction vapeur...**

Pour le "Train-Train", alors section "vapeur vive" de la MJC, mais aujourd'hui association à part entière, M. Gondrillon avait reproduit au 1/11 cette machine qui roula sur tous les réseaux de France de 1905 à 1950 et notamment le PLM. Elle connut donc le dépôt de Portes à ses grandes heures. Elle fut la "Lison" que conduisait le beau Jean Gabin dans "La bête humaine" de Jean Renoir, film inspiré d'un roman de Zola. Sa maquette portoise fit quant à elle les beaux jours du réseau du "Train-Train" au parc Aragon à plus de 15 km/h et transportait de 8 à 10 personnes. Tout cela pour 150 kg ! A l'image de son modèle. Car c'était une bête, c'était un fauve la "230". Elle pesait 70 tonnes et trimbalait allègrement avec ses roues d'1,80 m ses sept rames de voyageurs à raison de 110 km/h.

Le parc à machines, dont le "dépôt" a été agrandi par la municipalité, s'est étoffé d'autres locos. La "230" de M. Gandrillon qui en fit don à l'association était de moins en moins utilisée. Pour Jean-Claude Labrot, président du "Train-Train" et Alain Verney, vu le temps et l'amour que M. Gandrillon lui avait consacrés, elle était destinée à être exposée. Tous les deux, l'an dernier à raison d'une heure environ par semaine, ils la retapent. Jean-Claude, l'électromécanicien, décide de l'animer en faisant son embiellage. Alain, l'ancien prof de techno de Jean Macé, s'occupe de la carrosserie et découpe les lanternes qui s'allumeront au rythme des bielles. Ils ont été aidés en cela par la société Polialpes des Auréats, pour le décapage et le polissage, et pour la carrosserie par le garage Durand-Balet de Blachetronde à Etoile.

Si la "Bourbonnais", machine de première génération roula de 1875 à 1914, est qualifiée de locomotive de la première génération, la "230" fait partie de la deuxième, couvrant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Elle est moins "jolie" que son aînée. On y voit moins de bronzes. Elle est de couleur noire, comme toutes les locos d'alors. Mais ces deux machines couvrent les deux tiers de l'histoire du train à va-



Lors de la pose de la "230" en mairie

peur. Pour boucler la boucle, il faudrait trouver celle qui prit la suite, la "141" qui entraîna voyageurs et marchandises sur toutes les voies de l'Hexagone de 1945 à 1975. Y aurait-il un généreux donateur parmi nos lecteurs ? C'est le souhait en tout cas du "Train-Train".

La "230" sera inaugurée officiellement dans le hall de la mairie le samedi 29 octobre à 11h. L'association le "Train-Train" invite les cheminots et les anciens cheminots à venir y participer. Peut-être y aura-t-il parmi eux certains dont le père aura travaillé sur la "230". S'ils pouvaient y amener photos et documents, le bonheur de Jean-Claude et d'Alain serait complet.

## Vote des subventions aux associations sportives

Parmi les sujets évoqués lors du conseil municipal de rentrée, notons les subventions accordées aux associations sportives. 22 d'entre elles, ayant rempli un dossier, vont bénéficier d'une subvention dont le montant est fixé en fonction de divers critères établis en 2009 (nombre d'adhérents portois ou extérieurs, nombre de jeunes de moins de 16 ans portois ou extérieurs, encadrement sportif, niveau sportif). Pierre Trapier, maire, souligna « le maintien d'un haut niveau d'engagement de la municipalité en terme de soutien financier à la

vie des clubs sportifs, soit près de 97000 € ». Claude Campagne, adjoint au maire en charge de la vie associative, mit également en avant que « l'intégration des personnes atteintes d'un handicap, la participation à l'OPS et le respect des équipements sportifs ont été pris en compte dans les critères fixant le niveau des subventions ». Il convient également d'ajouter l'attribution d'une subvention de 2000 € à l'USEP, dont le succès grandit d'année en année. Jusqu'à présent, la décision d'attribution des subventions était prise en octobre.

Aujourd'hui, la majorité municipale a décidé d'avancer cette date afin de répondre à une demande majeure des clubs sportifs. Un bol d'oxygène donc pour leur trésorerie !

Autre sujet de ce conseil municipal : la signature du Contrat Enfance Jeunesse entre la municipalité et la CAF. La nouveauté dans ce contrat est que le temps de travail de l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles est augmenté de 5 heures, permettant ainsi de développer le lien avec le RAM, les parents et les assistantes maternelles.

## La semaine de la mobilité a profité de l'été indien.

*Elle a pour but de promouvoir les modes de déplacements "doux".*

**La semaine européenne de la mobilité s'est déroulée cette année du 16 au 23 septembre. Elle a pour but de sensibiliser le grand public à l'utilisation de modes de déplacements favorisant les transports publics, le vélo, la marche. La semaine vise également à encourager les collectivités à promouvoir ces modes de transports ainsi qu'à investir dans de nouvelles infrastructures si nécessaires. A terme, l'ambition affichée est la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues aux transports, des pollutions et des nuisances, la sécurisation des déplacements...**

De nombreuses animations et expérimentations ont été effectuées à Portes. Notamment, en centre-ville, un essai de zone 30 avec me-



sures de bruit et de vitesse (avec un radar pédagogique, voir en page 8) afin d'apprécier l'impact sur les automobilistes et apporter plus de sérénité et de sécurité dans cette zone.

Le marché du jeudi matin étant l'endroit le plus fréquenté dans la commune au cours de la semaine, sur le parvis de la mairie, étaient dressés des stands de sensibilisation. La police municipale faisait ainsi remplir un questionnaire sur le code de la route qui plongea dans des abîmes de perplexité des conducteurs qui se croient chevronnés car titulaires du fameux permis rose depuis plusieurs décennies. Des éthylotests étaient également distribués. La CTAV avait sta-

tionné son bus à impériale et renseignait sur les possibilités d'abonnements au réseau. On remarquait également la présence de la salutaire association Roulons en ville à vélo (REVV) qui fait beaucoup pour la sensibilisation à ce mode de déplacement doux qu'est la bicyclette et pour l'aménagement et l'amélioration des pistes cyclables. La FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de protection de la nature) et l'ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement) étaient également présentes ce jeudi 22 septembre.

Une expérience vélo-bus était également tentée. Il s'agit d'un système de ramassage scolaire en vélo, les enfants étant encadrés par des adultes. Elle connut un certain succès à l'école Voltaire où une bonne dizaine d'enfants y ont participé. Parmi les encadrants, citons le maire, Pierre Trapier qui, pour l'occasion se rappela ses souvenirs de randonnées en vélo en Corse et Mme Cellier, cyclotouriste dans l'âme, et qui fut, de nombreuses années, directrice de l'école Voltaire.

## Pour améliorer le logement des personnes handicapées et des personnes âgées

La Ville de Portes-lès-Valence et le CALD sont partenaires d'une opération visant à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.

La Ville de Portes-lès-Valence et son CCAS ont ainsi décidé de renforcer la politique de proximité auprès des publics âgés et handicapés. Une convention triennale 2010 - 2011 - 2012 a été signée avec le CALD.

Celle-ci s'intègre dans la politique municipale de renforcement des services de proximité auprès

des populations fragiles, notamment sur la question du maintien, ou du retour, à domicile. Cette action éminemment sociale s'adresse aux personnes âgées, et tout particulièrement, celles à revenus modestes. Elle concerne également toutes les personnes handicapées dans le cadre des nouvelles politiques publiques en leur faveur, pilotées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH de la Drôme).

Grâce à l'appui du Département de la Drôme,

de la MDPH, de l'ANAH, des Caisses de Retraite, de Procvivis Vallée du Rhône et de la ville de Portes les Valence, le CALD essaie de répondre aux besoins croissants en ce domaine. Il apporte tous conseils techniques et financiers, mobilise les subventions ou prêts sociaux et tout son appui administratif.

*Pour tous renseignements : Contacter le CALD au N° Vert : 0 800 779 699, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (13h à 16h15 le vendredi) ou par courriel : [acp@dromenet.org](mailto:acp@dromenet.org)*

# Le jury des maisons fleuries a visité la ville.

## Les artistes en herbe récompensés.

**La fine fleur des amateurs des jardins fleuris était présente dans la salle des mariages pour recevoir leurs récompenses pour le soin apporté à l'embellissement de leurs jardins, de leurs balcons ou halls d'immeubles.**

Au-delà, ce sont autant de couleurs qui participent de l'embellissement de la ville. Cette année, la municipalité, à l'initiative de Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de la démocratie participative, a pro-



*Monsieur et Madame Zéziola Marc,  
1<sup>er</sup> prix des jardins fleuris "En liberté"*

posé aux membres des conseils de quartier qui le désiraient de s'associer au jury. Bien sûr, pour éviter tout favoritisme, aucun conseil n'a visité son propre quartier !

Cette démarche a permis aux habitants de se rencontrer, d'échanger, créant ou entretenant un lien social entre les Portoïses. Autre nouveauté : une récompense pour les immeubles fleuris. Le jury a tenu à mettre en avant le travail des employés municipaux en leur décernant le prix coup de cœur. On consultera sur le site Inter-

net de la Ville l'ensemble des lauréats des maisons fleuries.

*Monsieur et Madame Faure Jacques,  
1<sup>er</sup> prix des terrasses fleuries*



## Assemblée générale de la FNACA



Ce vendredi 30 septembre, l'assemblée générale de la FNACA se tenait salle Georges Brassens, sous la présidence de Guy Besseas. Lieu inhabituel, mais nécessaire désormais, pour y accueillir les 189 adhérents et 39 sympathisants. Au total, la FNACA compte près de 450

personnes.

Guy Besseas a rappelé, comme la Municipalité, son attachement à la seule date de commémoration du Cessez le Feu en Algérie, à savoir le 19 Mars.

2012 sera marquée par son 50<sup>ème</sup> anniversaire, événement dans lequel les adhé-

rents et le bureau de la FNACA seront impliqués, notamment par l'organisation d'une exposition sur la guerre d'Algérie et la présentation de documents à l'Espace Cristal.

Rendez-vous est donc donné mi-mars 2012.

**Le Conseil de quartier ouest organisait son vide-grenier le dimanche 25 septembre.**

Malgré la tenue de brocantes, nombreuses dans la période et dans la région, faisant que tous les emplacements n'ont pas été loués, le public répondit positivement à cette initiative, désormais inscrite dans le paysage portoïse. 34 exposants étaient présents ce jour là, ce qui engendra une recette de 312 €.

## Un radar pédagogique et un Berlingot électrique

### Un outil préventif et statistique

**A l'occasion de la semaine de la mobilité, une zone 30 a été expérimentée en centre-ville et un "radar pédagogique installé" face à la Caisse d'Epargne. Dans quel but ?**

Pour Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux et à la voirie, et Grégory Mikolajczak, directeur des Services techniques de la commune, l'idée était en gestation depuis une bonne année. Un radar a donc été installé. Son but n'est pas de punir mais de sensibiliser les conducteurs à leur vitesse réelle. Il a donc un rôle préventif, mais également statistique car il permet le comptage des véhicules (VL et PL compris) et établit des pourcentages de vitesse selon des critères de 30 à 50, de 50 à 70, de 70 à 90 et

au-delà. Signalons qu'il est bridé pour éviter que des automobilistes à cervelle de chou-fleur ne s'amusaient à établir des records. Ce radar n'est pas destiné à rester devant la Caisse d'Epargne. Il sera installé à différents endroits stratégiques de la commune à raison de deux à trois semaines environ. « Ceci nous permettra d'apporter des réponses aux questions qui surgissent lors des réunions de conseils de quartier où il apparaît qu'un des problèmes souvent soulevé est celui de la vitesse des véhicules. » explique Gérard Sagnard.

S'il est constaté une vitesse importante et continue de certains véhicules à certains endroits, alors que la vitesse réelle de conduite est indiquée aux automobilistes, deux solutions s'offrent alors. Celle d'une modification de voirie. Ou bien celle d'une intervention de la police nationale qui installera alors un radar qui n'aura plus rien de pédagogique puisqu'il permettra de verbaliser.

Un système statistique existait déjà sous forme d'un câble traversant la rue. Il était loué à des entreprises privées spécialisées. Le radar pédagogique qui a été acheté 2978€ par la Ville sera rentabilisé en un an et demi. Il peut fonctionner sur batterie ou être raccordé au système d'éclairage.

### Un Berlingot électrique pour l'Agenda 21

Les collectivités territoriales ont un rôle moteur dans l'application de leur Agenda 21, du moins si elles en ont adopté un. C'est le cas de Portes. Après le "Goupil", ce petit camion électrique, que nous vous avons déjà présenté et qui est notamment utilisé par les peintres de la Ville, un Berlingot électrique rejoint le pool autos des services techniques.



Acheté 25000 €, une véritable promotion, au garage Citroën Minodier de l'avenue de Marseille à Valence, il remplace une Clio et sera utilisé dans les déplacements mairie-Préfecture ou des destinations très locales. Il a été remis officiellement le jeudi 22 septembre en présence de Raymond Rinaldi, premier adjoint, Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint, Gérard Sagnard, Nicole Brunet, conseillers municipaux, Grégory Mikolajczak, directeur des services techniques et par MM. Willy Tracol, concessionnaire du garage et Guillaume Genet, responsable des ventes aux sociétés.



### Parmi les chantiers

- La rue Paul Vaillant-Couturier est en voie d'achèvement. Ne reste plus que les plantations de végétaux à installer.
- Rue Descartes : la troisième tranche sera terminée pour la fin octobre. Elle sera bordée d'arbres et d'une piste cyclable. La rue sera coupée une journée fin octobre pour la pose d'enrobé. Une armoire d'économie d'énergie sera installée. Elle couvrira également la rue Gabriel Péri.
- Parmi les travaux d'entretien réguliers, citons les rues Mozart, Jean Zay, l'allée des Ifs, l'aménagement de l'arrêt des cars au collège Jean Macé.
- 25 tonnes d'emplois partiels (émulsion de bitume) ont été utilisés cette année pour l'entretien des voies.
- Réfection de la salle Alpha de la MJC où sont donnés les cours d'informatique avec notamment l'installation d'un système acoustique.

## Hommage à Mumia Abu-Jamal

*Une plaque en son honneur a été apposée dans le hall de la mairie.*

**Le mercredi 7 octobre, ils étaient nombreux, dans le hall de la mairie, pour la pose d'une plaque en l'honneur de Mumia Abu-Jamal.**

À l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France, Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM) organise la première semaine contre la peine de mort du 4 au 10 octobre. La municipalité s'est inscrite dans cette démarche avec diverses initiatives dont la pose d'une plaque en l'honneur de Mumia Abu-Jamal, citoyen d'honneur de la commune, une exposition dans le hall de la mairie, une représentation au Train-Théâtre de la pièce "Les pen-



du" par la compagnie Kumulus le dimanche 9 octobre, et un choix de livres de la Bibliothèque. Dans le hall de la mairie, ce jour-là, on notait également la présence de deux stands : celui du MRAP et celui d'Amnesty International qui faisait signer pour empêcher l'exécution de Okunishi Masaru au Japon et pour mettre fin à la peine de mort en Belarus.

L'exposition est le fruit du travail de l'association parisienne "Poster for tomorrow" dont la municipalité a acquis les droits d'auteur.

Avant de dévoiler la plaque, Pierre Trapier, maire, expliqua que le but de cette semaine est de sensibiliser à l'inhumanité de la peine de mort. Il retraça ensuite la vie et le combat du Mumia Abu-Jamal.

### Qui est Mumia Abu-Jamal ?

Mumia Abu-Jamal a été fait citoyen d'honneur de la ville de Portes-lès-Valence lors de son conseil municipal du 22 septembre 2008. Né à Wesley Cook aux États-Unis le 24 avril 1954, il est arrêté et battu à l'âge de 14 ans pour avoir protesté contre un meeting du candidat ultra raciste George Wallace, à Philadelphie. Devenu journaliste de radio, il était appelé "la voix des sans voix". Il dénonce notamment la violente répression qui frappe la communauté "Move", une communauté locale de Philadelphie issue des mouvements de protestation des années 70. Pour faire vivre sa famille, Mumia Abu-Jamal est contraint de travailler comme taxi de nuit.

Aux premières heures du 9 décembre 1981, Mumia Abu-Jamal est grièvement blessé lors d'une fusillade dans le quartier sud de la ville, où il vient de déposer un client. Arrêté, il est accusé du meurtre d'un policier, Daniel Faulkner, tué dans cette fusillade. Au terme d'un procès bâclé, il est condamné à mort le 3 juillet 1982. Tous les juristes indépendants s'accordent à reconnaître en son procès une caricature de justice. Par deux fois en 1995 et 1999, la mobilisation empêche son exécution.

En décembre 2001, sa condamnation à mort est suspendue. Mumia reste toutefois incarcéré dans le couloir de la mort.

Très vite, Mumia Abu-Jamal va susciter un vif émoi au niveau international. Dès 2000, un rapport d'Amnesty International demande que Mumia Abu Jamal soit rejugé en raison de graves irrégularités constatées dans son procès. « Dans cette affaire, il ne s'agit pas uniquement de la vie d'un homme. Il s'agit de quelque chose qui nous concerne tous : la justice. Et dans le cas présent, on ne pourra parler de justice que s'il y a un nouveau procès », a déclaré Amnesty International.

Elle conclut que la procédure au terme de laquelle Mumia Abu Jamal a été jugé, reconnu coupable et condamné à mort n'a pas respecté les normes internationales les plus élémen-



taires en matière d'équité.

Mumia Abu Jamal est devenu aujourd'hui le symbole de la lutte contre la peine de mort. Son livre "En direct du couloir de la mort" continue à faire de lui "la voix des sans voix". Il est préfacé par le philosophe français Jacques Derrida qui y écrit : « Parce qu'il risque la mort, il représente ainsi pour nous toutes ces voix, la voix, une voix de toutes ces voix. Et nous ne cesserons plus de l'entendre ».

Pour plus de renseignements : [www.mumiabujamal.com](http://www.mumiabujamal.com)

### Dernière minute

**La Cour suprême des Etats-Unis a rejeté, mardi 11 octobre, la demande du procureur de Philadelphie réclamant que Mumia Abu-Jamal soit à nouveau condamné à mort. Cette décision a pour conséquence de rendre quasi impossible l'exécution de Mumia.**

**C'est une grande victoire, mais seul un nouveau procès pourrait voir innocenté une bonne fois Mumia. La vigilance s'impose donc.**



## Un si long chemin...

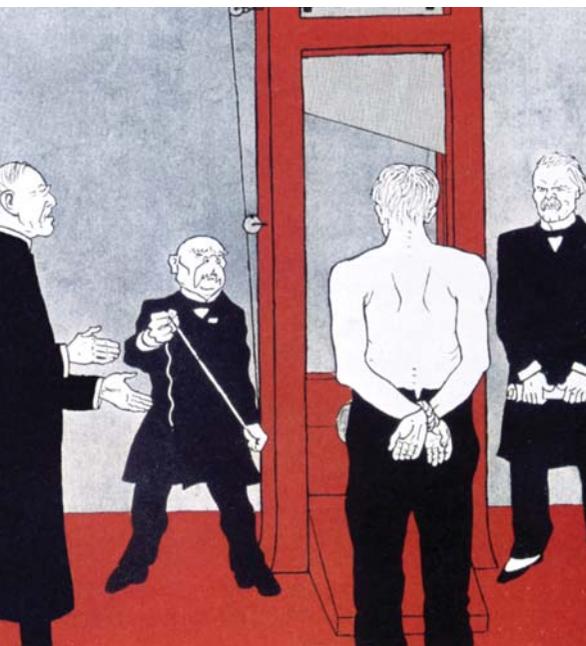
*Du Siècle des Lumières à son abolition en France, il y a trente ans.*

**Dans un célèbre discours à l'Assemblée constituante, le 15 septembre 1848, Victor Hugo, alors pair de France, eut cette phrase « La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie ». Le nom de l'auteur des "Misérables" est étroitement lié au combat pour l'abolition de la peine de mort. Mais il ne fut pas le seul.**

Il y a trente ans, le 18 septembre 1981 Robert Badinter, Garde des Sceaux du gouvernement de Pierre Mauroy, lançait un vibrant plaidoyer à la tribune de l'Assemblée nationale. La peine de mort allait enfin être abolie.

### Un certain 18 septembre 1981

Cependant l'opinion favorable était plutôt réticente. De 39% en 1969, le nombre de Français favorables à la peine de mort a grimpé à 56% en 1976 puis 63% en 1981. Lors de la campagne des présidentielles de 1981, le candidat François Mitterrand, lors de l'émission "cartes sur table" du 16 mars a le cou-



Un homme seul face à son bourreau...

rage d'afficher une position nette. « *Je suis contre la peine de mort, assène-t-il. Et je n'ai pas besoin de lire les sondages, qui disent le contraire, une opinion majoritaire est pour la peine de mort. Eh bien moi, je suis candidat à la présidence de la République et je demande une majorité de suffrages aux Français et je ne la demande pas dans le secret de ma pensée. Je dis ce que je pense, ce à quoi j'adhère, ce à quoi je crois, ce à quoi se rattachent mes adhésions spirituelles, ma croyance, mon souci de la civilisation, je ne suis pas favorable à la peine de mort.* »

Après deux jours de débats, le projet de loi portant abolition de la peine de mort présenté, au nom du gouvernement, par Robert Badinter, garde des Sceaux, ministre de la justice, est adopté. Douze jours plus tard, le texte est voté dans les mêmes termes par le Sénat, par 160 voix contre 126. Il faudra attendre seize ans pour que l'abolition de la peine de mort soit gravée dans le marbre de la Constitution française, en 2007.

La France est ainsi le dernier pays d'Europe occidentale et de ce qu'on appelait alors la Communauté européenne à avoir aboli la peine de mort ! Mais il en a fallu du temps...

### De la Toscane à la Révolution française

Le Siècle des Lumières voit une montée des consciences. On se souvient comment, en 1762, Voltaire s'est démené pour la réhabilitation de Jean Calas, mais c'est plus pour dénoncer une erreur judiciaire que pour mettre à l'index la peine de mort. C'est dans "Le traité des délits et des peines", en 1776, que Cesare Bonesana, marquis de Beccaria, monte véritablement au créneau. Dans cet ouvrage, enrichi de notes par Diderot et salué par Voltaire comme le "vrai code de l'humanité", il écrit : « *Si les passions ou la nécessité de faire la guerre ont appris à répandre le sang humain, les lois, dont l'objet est d'adoucir les mœurs, ne devraient pas au moins multiplier cette barbarie.* »

Cet ouvrage, qui fait l'effet d'une bombe, tant

il est à contre-courant des idées dominantes, a des conséquences directes. Sait-on ainsi qu'en 1786, le Grand Duc Léopold abolit la peine de mort en Toscane ? L'année suivante, l'empereur d'Autriche Joseph II suit son exemple.

L'abolition de la peine de mort sera également à l'ordre du jour de la Révolution française. Le premier débat officiel sur la peine de mort en France date du 30 mai 1791, avec la présentation d'un projet de loi visant à l'abolir. Son rapporteur, Louis-Michel Lepeletier de Saint-Fargeau est soutenu notamment par Maximilien de Robespierre... et par Bonaparte, alors

### Après trente ans, quatre heures sanglées sur la chaise !

**Aux USA, le 21 septembre, après 30 ans passé dans le couloir de la mort était exécuté Troy Davis. Et ce malgré une mobilisation à l'échelle mondiale qui vit intervenir de nombreux citoyens et leurs associations, le pape Benoît XVI, l'ancien président Jimmy Carter, Bianca Jagger, Susan Sarandon... Voici le récit de sa dernière journée fait par le site Rue 89. Glacé et plus efficace qu'un long discours...**

« *Troy Davis devait être exécuté à 19 heures (1 heure du matin à Paris). Une demi-heure plus tard, on apprenait que la Cour suprême avait demandé un délai. Il était alors toujours dans la chaise, sanglé, dans le pénitencier de Jackson (Géorgie), attendant.*

*Enfin, quatre heures après, la Cour a décidé de laisser le processus suivre son cours : Troy Davis, 42 ans, est mort d'une injection létale à 11h08 (5h08 à Paris). C'est la quatrième fois que son exécution était repoussée, cette fois-ci un peu moins longtemps que précédemment. En 2008, son exécution avait été suspendue deux heures avant l'heure prévue. »*

# la peine de mort

jacobin. Cependant, l'Assemblée nationale constituante, promulgue une loi le 6 octobre 1791 refusant d'abolir la peine de mort. Le 26 octobre 1795, la Convention nationale abolit la peine capitale, mais seulement à dater du jour de la publication de la paix générale. Avec l'arrivée de Napoléon Bonaparte, la



Victor Hugo, jeune

peine de mort, qui n'a en fait pas été abolie, est rétablie le 12 février 1810, dans le Code pénal impérial français, qui prévoit 39 cas d'application dont : l'assassinat, le meurtre, l'attentat, l'incendie volontaire, le faux-monnyage, la trahison, la désertion, etc.

## Le Portugal, un exemple pour l'Europe

Après la Toscane et l'Autriche, il est un pays qui s'est attiré les vives félicitations de Victor Hugo : le Portugal. Cet ancien maître du monde du temps des Découvertes abolit en effet la peine capitale en 1867. A ce sujet, Victor Hugo écrit une lettre à Eduardo Coelho, fondateur et créateur du *Diario de Noticias*. « *Abolir la peine de mort légale en laissant à la mort divine tout son droit et son mystère est un auguste progrès entre tous. Je félicite votre parlement, vos penseurs, vos écrivains et vos philosophes ! Je félicite votre nation. Le Portugal est un exemple pour l'Europe (...) L'Europe imitera le Portugal* » dit-il notamment.

Suite à la Révolution des œillets de 1974, le pays inscrit à l'article 24 de sa Constitution en

1976 : « *La vie humaine est inviolable. Dans aucun cas la peine de mort ne pourra être appliquée* ». Soit onze ans avant la France...

## Le combat inlassable de Victor Hugo

Le combat pour l'abolition de la peine de mort est étroitement lié à la vie de Victor Hugo. Dès l'enfance, il est fortement impressionné par la vision d'un condamné conduit à l'échafaud, sur une place de Burgos, puis, à l'adolescence, par les préparatifs du bourreau dressant la guillotine en place de Grève. Il n'aura de cesse, à la fois en tant qu'écrivain qu'homme politique par la suite de mettre son talent et son éloquence au service de cette cause, notamment lors de son discours du 15 septembre 1848 devant l'Assemblée nationale.

A vingt-sept ans, il écrit, à la première personne comme un journal intime "Le dernier jour d'un condamné". Il réfute les arguments habituellement avancés en faveur de la peine capitale, en particulier celui de l'exemplarité. Il réclame en outre « *un remaniement complet de la pénalité sous toutes ses formes, du haut en bas, depuis le verrou jusqu'au couperet* ». Il sera également en première ligne dans des affaires qui ont défrayé la chronique d'alors : le procès de Pierre Lecomte convaincu de tentative d'assassinat sur Louis-Philippe et, alors en exil dans les îles anglo-normandes, l'affaire John Tapner. Le proscrit de Jersey accusera le ministre anglais de collusion avec Napoléon III, le soupçonnant d'avoir laissé mourir Tapner pour ne pas déplaire à l'empereur.

## Jaurès, Camus, Koestler

A plusieurs reprises, la III<sup>ème</sup> République va essayer de l'abolir. En 1906, la commission du budget de la Chambre des députés vote la suppression des crédits pour le fonctionnement de la guillotine ! En 1906, Armand Fallières, nouvellement élu Président de la République et abolitionniste, gracie systématiquement tous les condamnés à mort. En 1908, Aristide Briand, garde des Sceaux du gouvernement Georges Clemenceau, soumet aux députés un projet de loi visant à abolir la peine de mort.

Un sondage paraît alors dans un journal : 77% des sondés se déclarent favorables à la peine de mort. C'est dans ce contexte hostile que Jean Jaurès, excellent orateur, monte à la tribune. Le socialiste est dans la lignée de Victor Hugo et on imagine le poids du grand écrivain



Manifestation contre la peine de mort

sur les épaules du grand homme lorsque le député de Carmaux entame son discours. Il aura cette phrase, souvent reprise : « *Ah ! Si vous la maintenez (la peine de mort), si vous la développez, il y aura demain une certitude, la certitude que des têtes humaines tomberont ; mais il y aura cette certitude aussi que, parmi ces têtes qui tomberont, il y aura des têtes d'innocents* ». Mise aux votes, la proposition de loi est rejetée par 333 voix, 201 la soutiennent. La guillotine fonctionnera encore plus de 70 ans...

Parmi les grands noms qui se sont élevés contre la peine de mort, citons Albert Camus et Arthur Koestler qui, en 1957 publie un petit texte : "Réflexions sur la peine capitale". Il est vrai que nous sommes en pleine guerre d'Algérie et la guillotine y connut une période particulièrement faste.

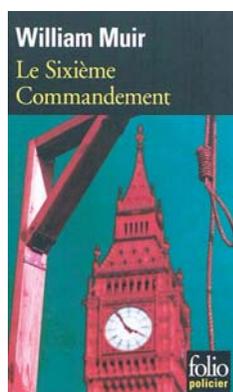
## La peine de mort recule dans le monde

Dans son rapport annuel, Amnesty International se félicite des progrès de la cause abolitionniste. Première historique, Amnesty note dans son rapport 2010 qu'aucun Etat d'Europe n'a procédé en 2009 à une exécution. Sur les dix dernières années, 23 pays ont abandonné ce châtiment dans le monde, ce qui porte leur nombre à 95. Dans les faits, 139 pays ont arrêté d'appliquer la peine capitale, ce qui restreint le "club" abolitionniste à 58. Une trop lourde liste qui justifie la poursuite de la bataille des militants abolitionnistes contre ce châtiment.

## Une sélection de livres

La bibliothèque a choisi pour vous...

**La Bibliothèque, tout comme le Train-Théâtre, a participé à la semaine contre la peine de mort avec une sélection de livres. En voici un choix.**



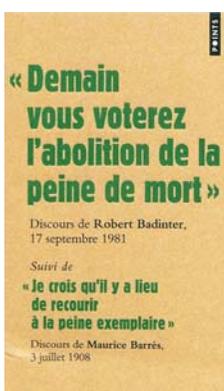
**“Le sixième commandement”** de William Muir, chez Folio (policier)

Une brillante politique fiction, doublée d'un thriller : à la suite d'un référendum, la peine de mort est rétablie en Angleterre. La nouvelle loi stipule que les citoyens

ayant voté oui peuvent être désignés pour exécuter la sentence. Riley apprend un matin qu'il a été choisi pour assister à la pendaison d'un criminel. Incapable de regarder la mort en face, Riley va devoir, pour la première fois, assumer ses choix et agir en homme responsable.

**“Demain vous voterez l'abolition de la peine de mort”** de Robert Badinter, chez Points Seuil

En 1981, en pleine campagne présidentielle, et contre l'opinion d'une majorité de Français, François Mitterrand se prononce pour l'abolition de la peine de mort. C'est une promesse emblématique, la source de débats passionnés. Les commentateurs prédisent la défaite du candidat, et pourtant... Quelques mois plus tard, Robert Badinter, garde des Sceaux et orateur de talent, fait à l'Assemblée Nationale un discours qui marquera les annales de la Ve République. L'abolition sera votée, et la France deviendra le 39<sup>ème</sup> pays à abolir la peine de mort. En fin d'ouvrage, les éditions Seuil pu-



blient le discours que Maurice Barrès, député et écrivain, prononça en 1908 devant la même Assemblée. Lui était partisan de la peine de mort.



**“Le dernier jour d'un condamné”** de Victor Hugo, chez Librio

Un classique absolu pour qui s'intéresse au sujet de la peine de mort... Le récit jour par jour, puis heure par heure, de la vie d'un condamné. Ce texte, plaidoyer contre la

peine de mort, marque le début du combat social de l'écrivain.

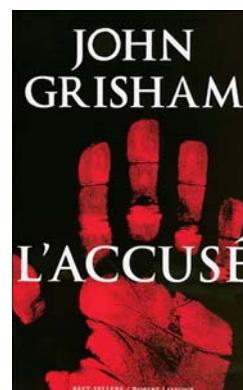
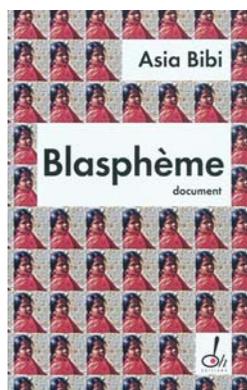
**“Blasphème”** de Asia Bibi, chez OH ! éditions. (témoignage)

Il fait 45°C ce jour-là, Asia, paysanne pakistanaise travaille au champ. Vers midi, en nage, Asia va jusqu'au puits le plus proche, prend un gobelet et boit de l'eau fraîche.

Par bêtise, pour des histoires de rivalité de village, une dispute éclate, une voisine crie que cette eau est celle des femmes musulmanes et qu'Asia, chrétienne, la souille en s'en servant. Le ton monte, un mot fuse : “Blasphème !”.

Asia Bibi est jetée en prison, l'affaire est médiatisée par les partis intégristes, très puissants, qui réclament un exemple. Sous leur pression la peine de mort est prononcée.

Le gouverneur du Pendjab et le ministre des Minorités, un musulman et un chrétien interviennent : tous deux sont assassinés. A l'heure actuelle, Asia Bibi attend son exécution dans une cellule du Pendjab.

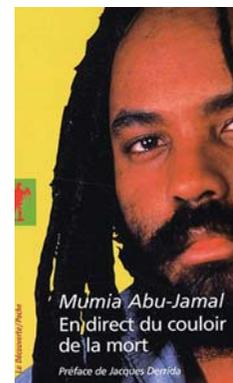


**“L'accusé”** de John Grisham, chez Laffont, Maître du thriller, avocat à la ville et militant actif anti peine de mort : John Grisham était LA personne qui pouvait tirer le maximum d'effet dramatique et de suspens... En 1982, Debbie Car-

ter est violée et assassinée. Les indices conduisent à un ancien ami de lycée, mais les indices manquent, la police piétine. Un "coupable idéal" sera finalement arrêté et condamné à mort. Les années passent, la technique des tests ADN commence à se répandre... et innocente le prisonnier à quelques jours de son exécution. Combien d'innocents dans les couloirs de la mort ? Combien ont été exécutés ? L'actualité récente rappelle qu'il ne s'agit pas seulement de fiction...

**“En direct du couloir de la mort”** de Mumia Abu-Jamal, chez Payot (témoignage)

Accusé de l'assassinat d'un officier de police de Philadelphie, le militant et journaliste afro-américain Abu-Jamal a été condamné, on le sait aujourd'hui, à l'issue d'un procès très politisé et entaché d'un nombre invraisemblable de faux témoignages, de manipulations diverses. Mais même si son innocence est aujourd'hui internationalement reconnue, le système judiciaire est tel que Mumia est toujours passible de la peine capitale. Mumia devient un symbole international. Il décrit ici l'enfer quotidien du couloir de la mort, au-delà de son propre cas, c'est un plaidoyer contre la peine de mort, la dégradation des êtres humains et la restriction de la liberté d'expression aux USA.



## Guillaume Vandamme, vocation boulanger

*Son arrivée au quartier Ouest comble un vide.*

**L'histoire de Guillaume Vandamme ressemble à un conte de fée. C'est en réalité l'histoire d'un jeune homme qui, très tôt, a su ce qu'il voulait faire.**

Il a tout juste vingt ans et il réalise son rêve d'enfant car tout petit déjà, Guillaume Vandamme voulait être boulanger. Après ses études primaires à l'école Fernand Léger et son premier cycle à Jean Macé, où, en stage de 3<sup>ème</sup>, il choisit la boulangerie, justement chez M. et Mme Gaune, la boulangerie qu'il vient de reprendre, il entre au CFA de Livron. Il effectuera son stage d'apprenti en alternance au Fournil à Portes. Son maître d'apprentissage était Daniel, et il tient à ce qu'on le signale. Il passe dans la foulée son BP (Bac Professionnel) et il est alors apprenti à la

prestigieuse maison Nivon de la rue Pierre Semard à Valence.

Lorsqu'il était enfant, Guillaume habitait à deux maisons de la boulangerie du quartier Ouest et il en rêvait déjà. « *Boulangier, pour moi, ce n'est pas un métier, c'est une passion* » nous dit-il. Au quartier Ouest, autant dire qu'elle était attendue comme le messie car depuis deux ans déjà, il n'y avait plus de boulanger dans cette partie importante de la commune. Les membres du conseil de quartier Ouest se sont également mobilisés avec la municipalité pour l'installation de nouveau, d'une boulangerie dans le quartier.

En plus du pain, sous toutes ses formes et variétés, Guillaume assure le dépôt du Dauphiné Libéré, une petite épicerie d'appoint, des boissons fraîches, des sandwiches, des



mini pizzas et sa spécialité, dans le panel de pâtisseries proposées, est un gâteau tout simplement appelé "Les délices de Guillaume".

*52 rue J.-J. Rousseau (en face du dépôt SNCF).*

*Ouvert de 6h30 à 13h et de 15h à 19h.*

*Le dimanche de 6h30 à 14h30.*

*Fermé le mercredi. Tél. : 06 07 53 26 20*



### "Awali", le retour aux sources...

Etudes primaires à Fernand Léger, secondaires à Jean Macé, un CAP d'esthétique dans la foulée : tout indique dans le parcours de Manon Orcière la trace d'une vocation. Après quelques stages et l'amorce d'un BP (Bac Professionnel) d'esthétique à Avignon interrompu pour cause de fermeture de l'institut, cette jeune femme de 19 ans s'est installée au 46 rue Jean Jaurès, là où auparavant existait un cabinet dentaire. "Awali", tel est le nom de son institut où elle dispense soins du visage, maquillage, ongles, épilations et LPG. *Du lundi au mercredi, de 9h à 19h, jeudi de 14h à 19h, samedi de 9h à 16h Tél. : 04 75 85 77 30*

### Il pratique la médecine traditionnelle chinoise.

« *Praticien en médecine traditionnelle chinoise* » : chaque mot compte, souligne Olivier Thibaut, 31 ans, marié, un enfant, qui s'est installé sur Portes depuis le mois d'avril. Ce fils de naturopathe (sa mère soignait avec les plantes) a travaillé comme aide soignant dans des hôpitaux, des cliniques, des maisons de retraite, a fait un an d'école d'infirmier avant d'opter pour une médecine utilisant des mé-

thodes plus naturelles. Acupuncture, phytothérapie chinoise, massages chinois, diététique sont les piliers de sa pratique. « *Celle-ci ne saurait remplacer le médecin traitant. Elle est complémentaire, elle apporte un éclairage différent* » précise-t-il. La médecine traditionnelle chinoise, où l'on constate très peu d'effets secondaires chez le patient, est autant curative que préventive. Comme l'ostéopa-

thie, elle n'est pas remboursée par la Sécurité sociale.

*Olivier Thibaut :*

*22 allée Bartholdi*

*tél. 06 64 22 24 80*

*<http://www.medecine.chinoise.26800.sitew.com>*



## Inauguration de la salle multi-activités

*Un nouvel équipement destiné aux clubs sportifs, aux jeunes et aux associations.*



**Il y avait foule ce samedi 15 octobre pour inaugurer la nouvelle salle multi-activités. C'est la preuve d'un besoin réel exprimé par les clubs sportifs, les jeunes et les associations, de développer leurs activités, besoin auquel l'équipe municipale a répondu.**

Il faut aussi dire que le temps ensoleillé et sans notre Mistral quasi-quotidien se prê-

tail, de façon agréable, à inaugurer cet équipement municipal.

On ressentait même une certaine fierté parmi les utilisateurs de la salle et les visiteurs, ce samedi midi. Honneur en quelque sorte que Portes s'équipe d'un nouvel espace, dont chacun souligna la qualité. Les responsables des associations utilisatrices de la salle

multi-activités avaient tous des souhaits communs en cette fin de matinée : faire partager leur enthousiasme, montrer le dynamisme de leurs activités et tout simplement donner envie de s'impliquer à leurs côtés.

Ainsi, plusieurs adhérents de la MJC firent une démonstration de danse country, accompagnée de musique du même style. Puis, ce fut le Boxing club portois qui mit sur scène ses champions ou futurs champions de boxe américaine et anglaise, des tout-petits au plus grands. Puis de nouveau la MJC avec sa "section jeunes" qui fit du hip-hop. Et enfin les filles et les jeunes de Sports et Loisirs qui entreprirent des démonstrations de full contact et de boxe pieds poings. La seconde partie de la matinée fut consacrée à l'inauguration de la salle. Aux côtés du maire, Pierre Trapier et de nombreux élus, on notait, entre autres, la participation de Marie-Josée Faure, Vice-présidente du Conseil général de la Drôme et conseillère générale du canton, Marianne Ory et Jean-Michel Bochaton, respectivement adjointe au maire de Bourg-lès-Valence et adjoint au maire de

*Une démonstration du Boxing Club Portois*



*Plus de 150 personnes ont participé à l'inauguration de leur nouvelle salle*





Lieu d'expression et de passion pour les jeunes portois



Ambiance country...

Portes-lès-Valence, tous 2 conseillers régionaux jusqu'en 2010, qui ont tous œuvré à l'obtention de co-financements départementaux et régionaux pour cet équipement et l'aménagement de ses alentours (jeux de la Chaffine et de la résidence d'Italie)

### Une passerelle entre La Chaffine et le centre culturel Louis Aragon

Dans son allocution, le maire souligna « le trait d'union, la passerelle que représente la salle multi-activités pour les jeunes de la MJC et les associations. Quel plus beau symbole que d'avoir construit cet équipement ici, à

côté des immeubles de la Chaffine et à proximité du centre culturel Louis Aragon et du Train-Théâtre / Train-Cinéma ».

Le maire rappela également les investissements et les projets de la municipalité : outre les jeux pour les enfants et les ados inaugurés l'été dernier, un wagon sera installé à proximité du Train-Théâtre pour y accueillir des bureaux et des études sont engagées pour l'agrandissement de la bibliothèque. Ceci en lien avec l'Agglomération Valence Sud Rhône-Alpes.

Pour conclure, Pierre Trapier nota l'investisse-

ment du Département qui s'élève à plus de 130 000 € pour un projet global de plus de 752 000 €, TTC.

Avant le pot de l'amitié, les élus visitèrent les locaux, avec le public présent qui posa de nombreuses questions, notamment sur les aspects techniques et environnementaux, puisque, faut-il le rappeler, la salle multi-activités s'inscrit pleinement dans l'Agenda 21 de la commune avec une toiture en partie végétalisée, l'autre partie en ossature bois.

Du hip hop par un jeune de la MJC



## 3<sup>ème</sup> édition des Trophées des sports

300 participants à l'Espace Cristal pour honorer les sportifs

Avec 2 éditions à leur actif (2009 et 2010), les Trophées des sports, organisés par la municipalité sous l'égide de Claude Campagne, adjoint au maire en charge du sport, constituent une tradition désormais bien ancrée dans la vie municipale sportive. Pour la première fois, l'initiative se déroula à l'Espace Cristal. 16 associations sportives ont été récompensées, témoin du dynamisme des clubs et de leurs adhérents.



Cette belle soirée débuta par la projection d'une rétrospective des Jeux olympiques modernes de 1896 à nos jours. De quoi certainement donner envie et faire rêver les sportifs des 16 clubs portois, venus en tenue. Après les mots de bienvenue du Maire, Pierre Tripière, les récompenses furent remises par les élus au bi-cross portois, à Sports et Loisirs, à l'USCP Tennis, au Bike Club, au Judo Jujitsu Taïso, à la Pétanque cheminote portoise, à

l'association sportive du collège Jean Macé, à la danse de Laeti, au Kart cross portois, à l'Union gymnique des sapeurs-pompiers, au Jogging Club Portois, au Twirling club Loriol/Portes, à la Flèche sous bois, au Football club portois, au tennis de table portois et enfin au rugby US Véore XV.

Au total, 40 sportifs récompensés ! La soirée fut également ponctuée de démonstrations de rock acrobatique et de foot freestyle. Surpre-



nant et impressionnant diront certains... La soirée se termina par le verre de l'amitié offert aux 300 participants.



## Reprise à l'école municipale des sports

L'école municipale des sports, affiliée à l'USEP, a fait sa rentrée le 21 septembre. Elle propose tous les mercredis, et durant la période des va-

cances scolaires des stages multisports encadrés par des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives. Pour y participer, il faut prendre sa licence USEP, souvent la première licence sportive d'un enfant, qui peut en avoir une autre dans un autre club. Jusqu'au 14 décembre est proposée la pratique du basket au gymnase Delaune, le matin, pour 24 enfants. Jusqu'au 23 novembre, l'après-midi est consacré

au rugby et au base ball au stade Coullaud pour 30 enfants.

Au premier trimestre 2012, du 4 janvier au 14 mars, pour 24 enfants, au gymnase Delaune, est proposé le badminton et l'après-midi, pour 24 enfants, du cirque et de l'acrosport à la salle Fernand Léger. Du 21 mars au 23 juillet, l'USEP propose gymnastique et futsal au gymnase Delaune, du tennis au tennis club et de l'athlétisme à l'école Fernand Léger. Du 30 mai au 27 juin, place à la natation et aux jeux aquatiques à la piscine municipale.

Renseignements au 04 75 57 74 67



# Challenge Alain Hartz

## Il repasse à nouveau par le Bois de la Chaffine.

Plusieurs centaines de coureurs à pied attendus

**Dimanche 20 novembre : amateurs de course à pied, retenez cette date. C'est ce jour-là en effet, que se déroulera la trente deuxième édition du challenge Alain Hartz. L'an dernier, il avait varié son parcours en empruntant le bois de la Chaffine. Devant la satisfaction générale des participants, il récidive pour sa version 2011.**

Organisé par l'association "Le lièvre et la tortue" avec la soutien de la municipalité, il invite chaque année le sport adapté. C'est sa marque de fabrique. Y participeront les catégories 1-2-3. La catégorie 1 empruntera le parcours court de 8,5km, les autres courront sur une distance moins longue.

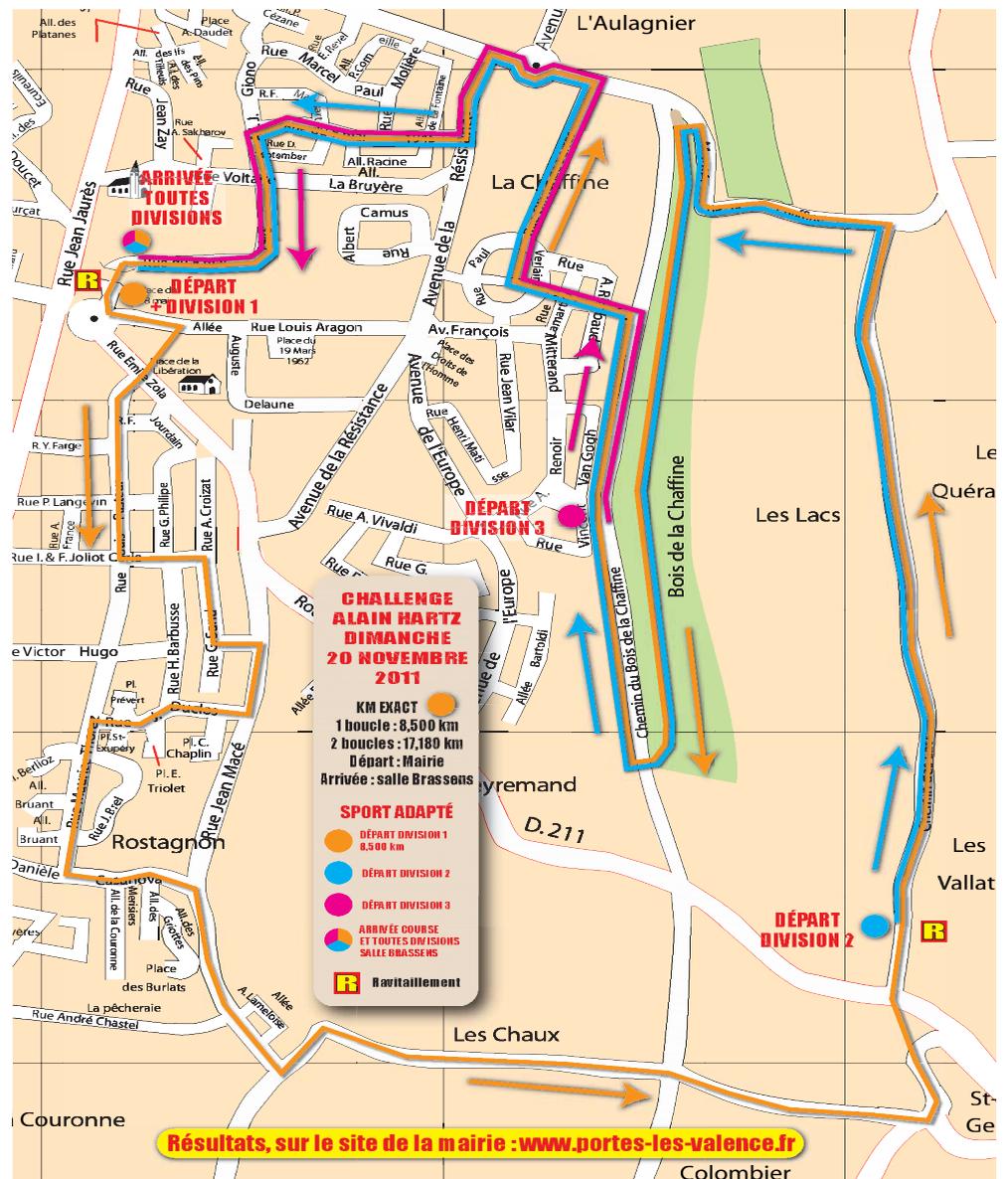
Le challenge Alain Hartz propose également un parcours "long" de 17,180km, soit deux fois la boucle. Le départ, en léger différé de 5mn pour les deux courses, sera donné à 9h40 et 9h45 devant la mairie.

Le parcours "long" est réglementé. En effet, la Fédération française d'athlétisme interdit aux cadet-tes nés en 94 et 95 de courir sur une distance supérieure à 15km.

Attention, précisions importantes : pour participer, il faut être titulaire d'une licence en cours de validité des Fédérations françaises d'athlétisme (compétition, loisir santé running, passrunning, triathlon, sport chrétien, FSGT). Pour ceux et celles qui ne possèdent pas l'une de ces licences, il faut produire un certificat médical conforme aux courses hors stade de moins d'un an.

Déjà titulaire du challenge Hartz l'an dernier (il faut gagner trois fois pour en être détenteur), le jogging club portois avait encore dominé en 2010. Il lui reste à encore être deux fois vainqueurs (en participation et en performances conjuguées) pour l'obtenir.

L'an dernier, les courses proposées aux enfants et adolescents des écoles et associations sportives portois n'avaient pu se



dérouler, vu l'état du terrain. Elles se déroulent à proximité de l'ancien cimetière, rue Voltaire. A l'issue des parcours, le trophée Jean-Claude Ambrogelly est remis à l'association la plus représentée.

Un appel est lancé par l'association "Le lièvre et

la tortue" aux signaleurs volontaires pour qu'ils assurent la sécurité des courses entre 9h et 12h. Attention : il faut être titulaire de son permis de conduire. Prendre rapidement contact avec Yolande Saint-Clair au numéro ci-dessous.

Renseignements et inscriptions : 06 89 68 62 97

## PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Une nouvelle fois, les pages de votre journal municipal "Portes infos" font état d'initiatives, reflets du dynamisme de notre ville. Portes-lès-Valence se développe grâce à une politique audacieuse, qui place l'être humain au cœur des choix opérés. Avoir de l'ambition pour les portois et agir pour que ceux-ci aient toujours droit au meilleur se traduisent ainsi dans les faits, de façon concrète. La construction de la salle multi-activités est un exemple des engagements pris par la majorité municipale, pour répondre efficacement aux besoins des associations, des clubs, bref de tout ce qui vit et bouge dans notre ville. Regrettons que l'opposition municipale se soit opposée à ce projet.

### Le budget primitif 2011 de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes (VASRA)

2010 a été l'année de création de VASRA puis de l'apprentissage du travail en commun, de la définition des relations financières avec les communes et de la construction du socle politique et administratif.

2011 est l'année pleine de fonctionnement et de mise en œuvre de politiques de développement durable du territoire. Ce budget est pénalisé par les mesures d'austérité du Gouvernement de droite et du centre, à savoir le gel des dotations de l'Etat, l'impact de la réforme de la taxe professionnelle qui va grever les budgets des collectivités territoriales. De plus, en ce qui concerne les recettes, le niveau des subventions ponctuelles du Département et de la Région risque d'être remis en cause par la forte dégradation de leur autonomie fiscale et par la fin de la clause de compétence générale.

Malgré ces contraintes, le budget primitif de VASRA (voté le 19 avril 2011) a été bâti sur des équilibres financiers qui préservent l'avenir. Les dépenses de fonctionnement sont calibrées de façon à assurer le respect des priorités politiques et à conserver une capacité d'auto-financement des investissements de 1,9 millions d'euros, complété par le report du résultat 2010 de 3,4 millions d'euros.

Les dépenses d'investissements vont augmenter sensiblement, le recours prévisionnel à l'emprunt est nécessaire pour accompagner la montée en puissance des investissements en particulier pour les zones d'activités. Dans ces conditions, il serait justice que l'Etat nous accompagne beaucoup plus fortement pour améliorer le service rendu à la population.

Gérard Laurent-Bourge, adjoint au maire, membre du groupe  
"Communistes, Républicains et Citoyens".  
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr

### Indignez-vous

Aujourd'hui, les motifs d'indignation ne manquent pas ; indignez-vous contre la faim dans le monde. Des milliers d'enfants meurent de faim aujourd'hui dans la corne de l'Afrique, alors que dans le même temps on consacre des milliards à l'armement et que la spéculation sur les matières premières agricoles n'a jamais été si forte ; indignez-vous contre le racisme et l'antisémitisme. Indignez-vous contre l'expulsion des sans-papiers ; indignez-vous contre le manque de logements dans notre pays, alors que l'on constate tous les jours des milliers de sans-abris. Indignez-vous contre la censure et le droit d'expression. Indignez-vous sur le fait qu'il va falloir bientôt travailler jusqu'à 67 ans pour avoir les annuités pour pouvoir partir décemment en retraite ; indignez-vous contre la politique de Nicolas Sarkozy, qui fait des cadeaux fiscaux aux plus nantis, alors que l'on manque de moyens pour une vraie politique sociale ; indignez-vous, mobilisez vous, battez vous pour de vrais combats, de nobles causes, qui ne manquent pas, pas pour savoir si Montrigaud, Alboussière ou Peyrus feront partie ou pas de la future Communauté d'Agglo !

Remerciements à toutes les Portoises et tous les Portois qui sont venus voter aux primaires citoyennes pour l'élection du candidat de gauche. Pour plus d'information du groupe, n'hésitez pas à venir sur notre blog : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

Groupe Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.  
Raymond Rinaldi, Claude Campagne, Sandrine Augier-Colomb,  
Hélène Granjon, Huguette Hély, Thierry Lecomte,  
Nelly Dupessey, Marie-France Muhieddine, Claude Illy  
E-mail : [groupe.ps.apparentes@free.fr](mailto:groupe.ps.apparentes@free.fr)  
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

## ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

### Bilan mi-mandat

A la lecture de l'édition spéciale de Portes Infos dédiée au culte de la municipalité qui aurait dû paraître avant les vacances mais le couac de juin dernier en a retardé la diffusion (pour nous le faire oublier), nous tenons malgré tout à donner une note spéciale à Cyrille Bernardin, rédacteur de la publication, l'homme fort de la municipalité : 20/20.

Une note qui est un plébiscite à son action de communication de la municipalité. Depuis son arrivée, il n'y a jamais eu à Portes-lès-Valence, un homme aussi dévoué à la cause, un homme de parti, qui décide, qui représente le maire aussi bien que lui.

La rédaction des grandes déclarations toutes aussi flatteuses et gratifiantes les unes que les autres, à la gloire du parti communiste est admirable. Il a l'art d'expliquer ce qui a été fait et de ce qui est à faire de façon abstraite car de nouveau, innovant et concret en 3 ans : pas grand-chose.

Et pourtant que de belles illusions il nous donne, que de rêves il entretient...

Si la démocratie participative est bien le fil conducteur du mandat, toute l'équipe municipale ne doit pas bien entendre les portois et les portoises. Elle n'entend pas le mécontentement grandissant sur le bien vivre à Portes-lès-Valence

Elle ne voit pas la Ville qui se dégrade

Elle ne remarque pas les craintes, les peurs locales de nos habitants sur les dérives qui s'installent.

Mais pour cela il faut seulement admettre que Portes-lès-Valence existe depuis plus de 100 ans pas uniquement grâce aux actions d'aujourd'hui. C'est le fruit du travail de tous ceux qui ont apporté leur vision d'avenir en précédent Pierre Trapier.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : [groupe-opposition-portoise@laposte.net](mailto:groupe-opposition-portoise@laposte.net)

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

## REPAS DES ANCIENS

Le repas annuel offert aux anciens de la commune, âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints aura lieu dimanche 27 novembre à l'Espace Cristal, avenue Charles de Gaulle. Chaque personne concernée est invitée à déposer ou retourner en mairie le coupon-réponse qui lui a été adressé par courrier. Les personnes nées en 1941 et non-inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie pour se faire connaître. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 novembre, à l'accueil de la mairie, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (04 75 57 95 00).

## AIDES DE FIN D'ANNÉE 2011

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont décidé de renouveler l'accord d'une aide de fin d'année aux familles en difficulté et aux personnes aux revenus modestes (sous conditions de ressources uniquement). Pour cela, il vous suffit de vous présenter au CCAS de la mairie du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ou le lundi et le vendredi de 13h30 à 16h30 muni(e)s des pièces suivantes : Livret de famille ou pièce d'identité, avis d'imposition 2010, ressources de tous les membres du foyer des 3 derniers mois, attestation de la Caisse d'Allocations Familiales, pour les personnes divorcées ou séparées, notification de décision et montant de la pension alimentaire, certificat de scolarité pour les enfants de + de 18 ans à charge, dernière quittance de loyer, relevé d'identité bancaire ou postal. **Cette démarche est à effectuer jusqu'au 4 novembre inclus, 16h30.**

## AIDES MUNICIPALES 2011-2012

**Aide aux séjours** "camps ou colonies" allouée aux enfants portoïis. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à "G". **Coup de Pouce Etudiant Municipal** destiné aux étudiants portoïis (de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre **Aide aux séjours linguistiques** organisés par le collège Jean Macé allouée aux familles portoïises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Tél. 04 75 57 95 03

## BOURSE AUX JOUETS

Dimanche 13 novembre aura lieu à la salle Brassens une bourse aux jouets organisée par la MJC-Centre social. Informations : 04 75 57 00 96.

## GRAND REPAS SOLIDAIRE

Le CCAS de Portes-lès-Valence organise un grand repas solidaire le samedi 24 décembre à 20h30 à l'Espace Cristal. Au programme : repas et animations, mais surtout convivialité et bonne humeur ! Pour les réservations, merci de vous adresser au CCAS (RDC mairie les lundi et vendredi de 13h30 à 16h30 et les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30) à compter du 14 novembre au 9 décembre au plus tard. Places limitées. Tarifs : gratuité de 0 à 16 ans. De 10 à 25 € par personnes en fonction des ressources (présenter dernier avis d'imposition).

## VOS SORTIES EN NOVEMBRE

■ **Au Club Ambroise Croizat**  
**Jeu**di 3, repas du 35<sup>ème</sup> anniversaire du Club, 12h, salle Brassens. **Vend**redi 4, belote, 13h30, au foyer. **Jeu**di 17, anniversaires du 2<sup>ème</sup> semestre, 14h, salle Brassens. **Vend**redi 18, belote, 13h30, au foyer. Les inscriptions ont lieu tous les jeudis de 9h30 à 11h30. Renseignements : M. Garnier, 04 75 57 11 09, M. Sapet, 04 75 57 30 69.

■ **Au Train-Théâtre**  
**Ô Brigitte** avec Brigitte Fontaine (musique à ouïr), ven. 4 à 20h30 - **Imany** (chanson de son monde), mar. 8 à 20h30 - **Robin Leduc & Chloé Lacan** (chanson pop "indé"), jeu. 10 à 20h30 - **Entre 2 caisses & Monique Brun** dim. 11 à 17h30 - **Sally Nyolo** (la nuit à Fébé) (chanson du monde), mar. 15 à 20h30 - **2 bis rue de Guingois** Cie Prise de Pied (acrobaties poétiques en ombres et lumières), mar. 22 à 20h30 et mer. 23 à 18h30

## ENQUÊTE INSEE

Jusqu'au 26 novembre, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête sur les relations familiales et entre générations en France métropolitaine. Des enquêteurs, munis d'une carte officielle, interviendront sur la commune. Les personnes interrogées seront prévenues individuellement par lettre et du nom de l'enquêteur.

## THÉS DANSANTS 2011-2012

Les thés dansants auront lieu à l'Espace Cristal de 14h à 19h avec l'orchestre Daniel Chevalier. Ils sont organisés par différentes associations en partenariat avec la municipalité. Entrée 5 €, gratuit pour les Portoïis sur présentation d'un justificatif. **Mardi 22 novembre** 2011, FNACA et Pétanque Cheminote Portoïise. **Mardi 7 février** 2012 - Club Ambroise Croizat et USCP Basket. **Mardi 13 mars** 2012, UGSP et Comité du Souvenir Français.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux portoïis et les ressortissants de la communauté européenne sont invités à se présenter en mairie **avant le 31 décembre 2011** pour leur inscription sur les listes électorales munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. En cas de **changement d'adresse** au sein de la commune, les portoïis déjà inscrits sur les listes électorales sont également invités à communiquer au bureau des élections leur nouvelle adresse. Il est recommandé d'effectuer cette démarche car les services postaux ne sont pas autorisés à faire suivre le courrier relatif aux élections (carte d'électeur, propagande électorale).

## LA GOUTTE D'EAU DE MICHEL AUBERT

On peut se réjouir de l'été indien. Mais ce beau temps qui s'allonge quasiment hors saison a un revers sombre car il contribue à la sécheresse qui aura été très importante depuis le début de l'année. Sur douze années de pluviométrie relevées par Michel Aubert, le mois de septembre 2011, avec seulement 16 l/m<sup>2</sup>, s'avère être le plus sec après celui de 2004 où il ne tomba que 13 l/m<sup>2</sup>. Le plus arrosé fut celui de 2008 avec 188 l/m<sup>2</sup>. En septembre 2011, il a plu au total 5 jours : le 1<sup>er</sup> avec 2 l/m<sup>2</sup> ; le 4 avec 2 l/m<sup>2</sup> ; le 17 avec 7 l/m<sup>2</sup>, le 18 avec 3 l/m<sup>2</sup> et le 19 avec 2 l/m<sup>2</sup>.

## ERRATUM

Une erreur de transcription s'est glissée dans notre article sur le centre de loisirs. En juillet, la moyenne de fréquentation pour les primaires était de 74 (et non 27) et le nombre d'animateurs était de 10.

## DÉCHETTERIE

À partir du mois d'octobre le réseau des déchetteries gérées par Valence Agglo augmentera ses amplitudes horaires. Les déchetteries sont un équipement indispensable de la chaîne recyclage des déchets qui apportent un service de proximité aux usagers avec un réseau porté en 2011 à 8 déchetteries ! Afin de mieux répondre aux besoins des habitants, les horaires d'ouverture vont être améliorés. Les déchetteries connaissant une forte influence les samedis, l'amplitude horaire a été renforcée sur cette journée pour faciliter l'acte de tri des citoyens. Les déchetteries seront désormais ouvertes non stop le samedi. (Horaires page 2 "Services")

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Ilyes Bouzagou,  
Assia Hamzaoui,  
Raphaëlle Djuric,  
Kayna Belaïfa,  
Ezio et Ilhan Thoison,  
Idriss Saadouni,  
Lisa Da Silva,  
Lily-Rose Justinesy,  
Amaïa Charles--Bayo  
**Décès :**  
Rémi Sapet,  
Henriette Delome,  
Augusta Guyon née Reysset,  
Christophe Gimenez,  
Jacques Bellon,  
Suzanne Martin née Silvestre

## WEEK-END SOLIDAIRE AVEC "L'ARC-EN-CIEL"

L'association "L'arc-en-ciel" organise le samedi 5 et le dimanche 6 novembre, à la salle Georges Brassens, un week-end solidaire dont le but est de soutenir les veuves et orphelins de guerre en Côte d'Ivoire en faisant des dons (vêtements d'été, médicaments ou espèces) ou en achetant les produits proposés par l'association pendant les deux jours : jus de gingembre, de bissap, beignets, gâteaux et autres. La vente de ces produits débute à 14h chacun des deux jours. Samedi à 19h : repas exotique suivi d'un bal. Réservation : Martine Djoukouri au 04 75 83 37 12 ou au 06 33 49 83 62.

## 7<sup>ÈME</sup> FOIRE AUX VINS

La foire aux vins de France organisée par le Comité des fêtes en est à sa septième édition. Elle se tiendra le samedi 5 et le dimanche 6 novembre à l'Espace Cristal. Cinquante exposants, venant de toutes les régions viticoles de France y sont attendus ainsi que divers exposants dont les plaques de muselets, et des stands de produits locaux. L'an dernier, la foire aux vins a drainé quelque 1800 visiteurs. La septième va-t-elle atteindre la barre des 2000 ?

## FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



**Dans la ville**

# **7<sup>e</sup> SALON DES VINS**

**PORTES-LÈS-VALENCE**  
**Espace Cristal**



**Produits du terroir**  
**Plaques de muselet**



Entrée 2,50 € (verre de dégustation). L'abus d'alcool est dangereux, à consommer avec modération.  
Samedi : pour vous mesdames, entrée gratuite à partir de 18 h.

**Samedi 5 novembre de 10h à 20h**  
**Dimanche 6 novembre de 10h à 19h**